

20 octobre 2022

(22-7861)

Page: 1/2

Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires

Original: anglais

RÉSUMÉ DE L'ATELIER DE L'APEC SUR L'UTILISATION DU CERTIFICAT VÉTÉRINAIRE ET PHYTOSANITAIRE ÉLECTRONIQUE

COMMUNICATION DU TERRITOIRE DOUANIER DISTINCT DE TAIWAN, PENGHU, KINMEN ET MATSU

La communication ci-après, datée du 19 octobre 2022, est distribuée à la demande de la délégation du Territoire douanier distinct de Taiwan, Penghu, Kinmen et Matsu.

1. Le Taipei chinois a accueilli, les 13 et 14 octobre 2022, un atelier virtuel du Forum de coopération économique Asie-Pacifique (APEC) sur l'utilisation des certificats vétérinaires et phytosanitaires électroniques, afin de partager les expériences et les difficultés liées à la mise en place de systèmes de certificats vétérinaires et phytosanitaires électroniques et de discuter des autres options pertinentes, des questions ou des préoccupations relatives à la sécurité, y compris la technologie numérique comme le code QR ou un site web officiel comme équivalent au certificat papier ou électronique. L'atelier virtuel proposé dans le cadre du Groupe de travail sur la coopération technique agricole de l'APEC a été financé par l'APEC et l'organisateur, le Bureau d'inspection et de mise en quarantaine zoosanitaires et phytosanitaires du Taipei chinois, coparrainé par le Chili, la République de Corée, la Nouvelle-Zélande, le Pérou et la Thaïlande, et a réuni 144 participants de 14 économies de l'APEC, à savoir l'Australie; le Canada; le Chili; les États-Unis; la Fédération de Russie, Hong Kong, Chine; le Japon; la Malaisie; le Mexique; la Nouvelle-Zélande; Singapour; le Taipei chinois; la Thaïlande et le Viet Nam.

2. Un système de certificats vétérinaires ou phytosanitaires électroniques peut réduire le temps et les coûts des échanges ainsi que les certificats frauduleux. En particulier pendant la crise de la pandémie de COVID-19, l'utilisation de certificats vétérinaires ou phytosanitaires électroniques a réduit le risque de contact physique. Au cours de cette période, la région Asie-Pacifique a étendu l'utilisation de mesures de facilitation du commerce numérique afin de chercher à améliorer l'efficacité et l'efficacité des opérations commerciales transfrontières. L'utilisation accrue des systèmes électroniques de délivrance et d'échange de certificats vétérinaires ou phytosanitaires dans les économies de l'APEC a permis de rendre le commerce mondial plus sûr, plus rapide et moins cher.

3. Au cours de l'atelier, des représentants et des experts des organisations internationales concernées ont présenté la mise au point et l'utilisation bilatérales ou multilatérales des certificats électroniques dans les régions mondiales et notamment la région Asie-Pacifique, notamment la solution ePhyto de la CIPV et la certification électronique des animaux vivants et des produits d'origine animale. Certaines économies ont fait part de l'utilisation efficace de ces technologies et de leurs avantages. Grâce aux échanges des intervenants, les participants ont été encouragés à discuter des difficultés liées à l'utilisation du certificat électronique vétérinaire ou phytosanitaire, afin d'en minimiser l'impact et de rendre le commerce plus stable. Les économies ont également eu l'occasion de discuter de la faisabilité et des difficultés de la mise en œuvre de solutions alternatives aux certificats électroniques, telles que les codes QR ou un site Web officiel qui fournirait tous les détails des certificats. Enfin, les évolutions futures des certificats électroniques ont été discutées et des recommandations pour une coopération future ont également été formulées. Une enquête préalable à l'atelier a été menée auprès des économies de l'APEC afin de recueillir des informations en retour sur ces questions. Les principales conclusions et résultats de l'enquête préalable sont les

suivants: a) le souhait exprimé d'un système multilatéral de certificats vétérinaires électroniques; b) l'urgence d'étendre la solution ePhyto de la CIPV pour inclure plus de types de produits et plus d'économies, y compris les non-membres de la CIPV puisque les utilisateurs d'ePhyto doivent encore conclure des accords bilatéraux séparés avec eux; et c) le besoin de mettre au point des mesures de sécurité pour empêcher l'utilisation répétée de certificats papier photocopiés.

4. Dans les prochaines étapes, les économies de l'APEC travailleront ensemble pour construire "un système alimentaire de l'APEC ouvert, équitable, transparent, productif, durable et résilient", comme le prévoit la feuille de route de l'APEC sur la sécurité alimentaire à l'horizon 2030. Des programmes de renforcement des capacités et de partage des meilleures pratiques seront élaborés pour une adoption plus large et une utilisation efficace de la certification électronique par toutes les parties prenantes des secteurs public et privé tout au long des chaînes d'approvisionnement alimentaire. À l'avenir, cela contribuera également à promouvoir le commerce mondial dans une direction plus sûre, plus rapide et moins coûteuse.
